

CATALOGUE FORMATION

MASTERE MANAGEMENT DE PROJET ET DE L'INNOVATION



ESMOSS Business School est un établissement d'enseignement supérieur soumis au contrôle pédagogique de l'état, via l'Académie de Paris. **ESMOSS** dispense des formations en Management de la durabilité allant de Bac à Bac +5, en présentiel et à distance, en formation initiale et continue.

- Numéro de déclaration d'activité est le, enregistrée auprès du préfet de la région Ile de France.
- Numéro SIRET

FORMATION CERTIFIANTE

01-60-05-58-30

contact@esmooss.fr - admissions@esmooss.fr

Présentation

Le Mastère Management de Projet et de l'Innovation (MPI) de l'ESMOSS est un diplôme inscrit au RNCP, Niveau 7 qui forme en 2 ans des cadres capables de transformer des idées créatives en réalités concrètes et rentables en mettant l'accent sur la gestion de l'incertitude et la conduite du changement.

Cette formation s'adapte parfaitement aux besoins des Responsables de projets et de la transition numérique, qui sont à la recherche de collaborateurs créatifs, passionnés, curieux et motivés.

Le Mastère MPI de l'ESMOSS permet d'être très opérationnel dès votre première expérience professionnelle. Des cours, conférences, Masterclass, Business Games assurés par des professionnels, experts dans leurs métiers.

La mise en relation avec notre réseau d'entreprises partenaires haut de gamme pour effectuer votre alternance.

Certification

Titre enregistré au répertoire national des certifications professionnelles

Prérequis

NIVEAU(X) DE RECRUTEMENT

Bachelor/Licence et Bac+4

Prérequis :

Le Mastère Management de Projet et de l'Innovation (MPI) de l'ESMOSS est accessible aux titulaires d'une Licence/Bachelor ou tout autre diplôme de niveau 6 et en 2^{ème} année Mastère, aux candidats ayant une validation de Mastère 1 ou d'une dérogation du certificateur.

Accès sur étude de dossier et éventuellement entretien.

FORMATION CERTIFIANTE

01-60-05-58-30

contact@esmooss.fr - admissions@esmooss.fr

Objectifs

Le Mastère Management de Projet et de l'Innovation (MPI) de l'ESMOSS est un diplôme reconnu par l'État de niveau 7 qui vise à atteindre les objectifs suivants :

- ❖ Apprendre à jongler entre le cycle en V et les méthodes Agiles pour s'adapter à la vitesse de l'innovation
- ❖ Utiliser des logiciels pour le suivi et le reporting
- ❖ Maîtriser l'intelligence économique et la veille technologique pour identifier les tendances de demain
- ❖ Utiliser des démarches centrées sur l'utilisateur pour concevoir des produits ou services qui répondent à de vrais besoins
- ❖ Comprendre comment protéger ses innovations et gérer les aspects juridiques
- ❖ Apprendre à faire travailler ensemble des profils variés (ingénieurs, designers, marketeurs)
- ❖ Savoir "vendre" son projet en interne auprès de la direction ou en externe auprès d'investisseurs
- ❖ Accompagner les collaborateurs dans les transformations organisationnelles liées aux nouvelles technologies
- ❖ Évaluer la rentabilité d'un projet, gérer un budget R&D et identifier des sources de financement
- ❖ Savoir rédiger un business plan solide pour une nouvelle activité ou une start-up

Méthode pédagogique et évaluation

Modalités d'évaluation :

Études de cas et/ou tests et/ou dissertations et/ou analyses de texte et/ou QCM et/ou évaluation orale et/ou travaux de recherche / Contrôle continu / Bilan de l'alternance et des compétences (écrit + oral) / Soutenance des mémoires / Évaluation professionnelle en entreprise

Documents récapitulatifs de la formation :

Supports de Cours (formats PDF, et/ou Word et/ou PPT), des études de cas et/ou des supports audios et vidéos, d'éventuels exercices à faire en cours de formation

Durée et Financement

DURÉE DES ÉTUDES :

- ❖ 2 ans pour les étudiants titulaires d'un Bachelor ou d'un diplôme équivalent et un an pour les étudiants ayant validé leur 1^{ère} année de Mastère.
- ❖ Alternance possible.

FORMATION CERTIFIANTE

01-60-05-58-30

contact@esmoss.fr - admissions@esmoss.fr

Modalités et délais d'accès

Délais d'accès

- ❖ Les inscriptions pour la rentrée de septembre 2026 se déroulent du 01 mars au 20 septembre 2026
- ❖ Les inscriptions pour la rentrée décalée de janvier 2027 se poursuivent jusqu'au 18 du mois de décembre

Modalités

L'accès à nos formations peut être initié :

- ❖ Par l'employeur,
- ❖ A l'initiative du salarié avec l'accord de ce dernier,
- ❖ Par un étudiant ou son tuteur légal

Après remplissage de la fiche d'inscription, notre école s'engage à vous répondre dans un délai de 72 heures.

Si la formation nécessite des prérequis, nous vous proposerons alors, et ce quel que soit le mode de financement que vous envisagez, un test de connaissance et/ou un entretien de positionnement (par appel téléphonique ou en visioconférence) et/ou une étude de votre dossier.

Cette formation ne possède pas d'équivalence et de passerelle

Les étudiants qui entrent en première année doivent obligatoirement valider tous les blocs de compétences

POURSUITES D'ÉTUDES

Ce Mastère a une finalité professionnelle et débouche donc sur un emploi.

FORMATION CERTIFIANTE

01-60-05-58-30

contact@esmoss.fr - admissions@esmoss.fr

Débouchés

- ❖ Chef de Projet
- ❖ Consultant en Transformation Digitale Santé
- ❖ Responsable de l'Innovation Numérique
- ❖ Chef de projet Innovation
- ❖ Manager de la transformation digitale
- ❖ Consultant en management de projet
- ❖ Product Manager
- ❖ Responsable R&D
- ❖ Product Manager
- ❖ Business Developer en Startup
- ❖ Chief Innovation Officer

Rythme : 2 jours en formation et 3 jours en entreprise

FORMATION CERTIFIANTE

01-60-05-58-30

contact@esmoss.fr - admissions@esmoss.fr

Programme

1^{ERE} ANNEE

La formation MPI en 1^{ère} année qui vise à acquérir des compétences managériales est articulée ainsi qu'il suit :

Semestre 1 :

- ❖ Stratégie d'entreprise
- ❖ Management des Ressources Humaines et comportement organisationnel
- ❖ Management de projet et de l'innovation
- ❖ Géopolitique du Manager
- ❖ Finance d'entreprise et gestion de la trésorerie
- ❖ Anglais
- ❖ Enjeux de l'entreprise dans une économie mondialisée
- ❖ Droits des affaires

Semestre 2 :

- ❖ Innovation & Business Model
- ❖ Gestion des outils collaboratifs
- ❖ Mondialisation et économie internationale
- ❖ Management environnemental et stratégies éco-responsables
- ❖ Stratégies commerciales des entreprises
- ❖ Contrôle de gestion de base
- ❖ Intelligence économique et veille stratégique
- ❖ Stratégies d'influence et de lobbying
- ❖ Business Game
- ❖ Stage (Facultatif)

Rythme : 2 jours en formation et 3 jours en entreprise

2^{EME} ANNEE

La formation MPI de l'année de spécialisation est organisée autour de deux (2) axes :

AXE 1 : MATIERES DE SPECIALISATION

Semestre 1 :

- ❖ Méthodologie agile
- ❖ Management interculturel et inclusif
- ❖ Conduite du changement et transformation digitale
- ❖ Design Thinking et créativité

Semestre 2 :

- ❖ Droit social
- ❖ Investigation et reformulation du besoin client
- ❖ Management des opérations commerciales
- ❖ Leadership et gestion d'équipe
- ❖ Business Game
- ❖ Stage (obligatoire)
- ❖ Rédaction du Mémoire professionnel

AXE 2 : EXIGENCES DE CERTIFICATION

- ❖ Validation des blocs de compétences :

Bloc 1 : Créer et développer un projet d'entrepreneuriat numérique avec l'aide de l'IA

Bloc 2 : Concevoir un projet numérique dans une démarche UX Design en s'adaptant à l'IA

Bloc 3 : Conduire un projet numérique en méthodologie agile, élaborer son cahier des charges fonctionnel et ses spécifications techniques

Bloc 4 : Elaborer une stratégie e-marketing et de communication d'un projet d'entrepreneuriat numérique avec l'aide de l'IA

Bloc 5 : Réaliser des études et rédiger des rapports en intelligence économique et stratégie d'entreprise

Rythme : 2 jours en formation et 3 jours en entreprise

FORMATION CERTIFIANTE

01-60-05-58-30

contact@esmoss.fr - admissions@esmoss.fr

Cette formation est accessible aux personnes en situation de handicap



Référent handicap : Stéphane NOAH

Téléphone : 0160055830

Mail : Stephanenoah@emsp-bs.fr

Contacts

Mail : contact@esmoss.fr / admissions@esmoss.fr

Numéro : 0160055830

Les informations relatives au coût de cette formation sont accessibles en cliquant sur le lien suivant : [Cette page](#)

Financement

- ❖ Le contrat d'alternance : l'entreprise s'acquitte des frais de scolarité en lieu et place de l'étudiant.
- ❖ Le Congé Individuel de Formation (CIF).
- ❖ L'aide individuelle à la formation (AIF), si vous êtes demandeur d'emploi
- ❖ Le financement personnel via un job étudiant ou un prêt bancaire.
- ❖ Vous avez la possibilité de payer vos frais de scolarité en plusieurs fois.

Aide à la recherche d'entreprise

- ❖ Séminaire de recherche d'entreprises
- ❖ Coaching individuel
- ❖ Mise en relation avec les partenaires de l'école